

Aménagement d'une liaison cyclable entre Essert et le Malsaucy

Étude pré-opérationnelle

Convention 2020

Maître d'ouvrage

Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Support / Format

A4 / PDF - 34 pages

Référent / Contact

Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr



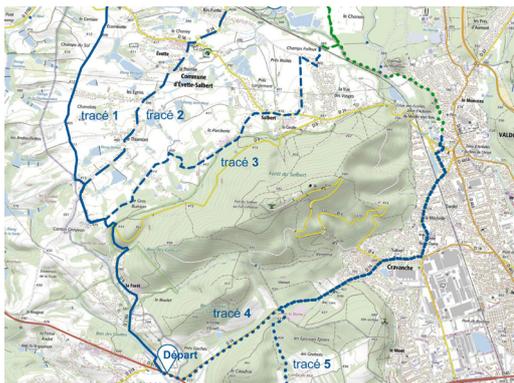
Compléter le réseau cyclable existant

Environ 10 kilomètres cyclables maillent déjà le territoire de Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

Ce réseau cyclable dans l'agglomération est conçu en cohérence et en complémentarité avec le réseau cyclable structurant départemental. De nombreuses connexions existent entre ces réseaux au niveau de la première couronne : à Essert, Bavilliers, à Sermamagny (notamment au Malsaucy), Valdoie, Offemont, Danjoutin, Andelnans.

La Coulée Verte structure le territoire intercommunal en longeant le canal de la Haute-Saône à Montbéliard : entièrement en site propre, elle relie Essert à Trévenans, en passant par Belfort et Bavilliers, sur une distance de 14 km. Elle est majoritairement utilisée pour les trajets domicile-travail mais son caractère naturel offre également un espace de loisirs familial et sportif.

La Coulée Verte se clôture au niveau de la limite départementale entre le Territoire de Belfort et la Haute-Saône, à proximité immédiate du carrefour entre la D16 menant à Cravanche et la D19. Assurer un maillage périurbain continu, c'est par exemple passer par une connexion entre la Coulée Verte et la piste cyclable François Mitterrand au Nord, qui relie Valdoie au site naturel du Malsaucy. C'est un des tracés possibles, étudiés dans le rapport.



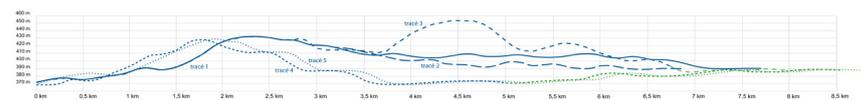
Objectiver le choix de l'itinéraire le plus pertinent

Des hypothèses d'usagers potentiels ont été énoncées dans l'étude, bien qu'il soit difficile d'évaluer la fréquentation quand il s'agit d'un itinéraire cyclable de loisirs comme c'est le cas pour le site du Malsaucy ; il faut miser avant tout sur la sécurité de tous.

S'en suit une description technique des différents tracés envisageables :

- une carte et un profil altimétrique du tracé ;
- une série de vues représentatives des lieux traversés (les vues sont localisées sur la carte et sur le profil) ;
- des indicateurs de distance, temps de parcours, point bas, point haut, dénivellé et pente ;
- une description pratique de l'itinéraire dans le sens Chèvremont - Belfort ;
- des informations sur la nature des voies empruntées, leur largeur, l'état de leur revêtement ;
- les principales intersections rencontrées ;
- une description des paysages, ambiances et vues sur le parcours ;
- les éventuels points particuliers dignes d'intérêt ;
- enfin une synthèse des atouts, limites et opportunités liés au tracé.

Soumise aux élus communaux et communautaires, cette étude pré-opérationnelle devrait permettre un premier arbitrage quant au choix du tracé et des aménagements, à conforter notamment au regard des impératifs techniques et budgétaires.



TRACÉ	D*	d*	↑	↓	ATOUTS	LIMITES	OPPORTUNITÉS
1	7,7 km	7,7 km	82 m	60 m	- En grande partie à l'écart des flux automobiles - Parcours le moins accidenté - Variété et qualité des paysages et des vues	- Forte pente dans la première partie du parcours - Tracé le plus long (distance à aménager) - Secteurs d'habitat peu desservis	- Promotion de l'itinéraire de randonnées pédestres existant
2	6,8 km	6,8 km	80 m	60 m	- Parcours le plus court (en distance totale) - Parcours le moins accidenté - Bonne desserte des secteurs d'habitat	- Forte pente dans la première partie du parcours - Partage de l'espace avec les automobilistes, à sécuriser - Vigilance sur le revêtement (aléa liquéfaction du sol)	- Valorisation du centre du village et de ses équipements - Desserte de la gare de Bas-Évette à vélo pour les habitants - Valorisation de la Trame Verte et Bleue
3	8,2 km	6,7 km	132 m	115 m	- Variété des ambiances et des vues	- Parcours le plus accidenté, plusieurs fortes pentes - Emprunte des chemins se prêtant peu à des aménagements cyclables - Ne dessert que partiellement les secteurs d'habitat	- Valorisation de la Trame Verte et Bleue
					- Tracé le plus court (distance à aménager)	- Forte pente dans la première partie du parcours	- Renforcement du maillage cyclable des communes de la Haute-Saône